

L'isolation phonique en construction bois

Vendredi 22 février 2019

Les Grands Ateliers ou locaux de Fibois 42
Villefontaine (38) ou St Etienne (42)

Formateurs :

M. Beaumier



Domaine d'intervention :

Acoustique de l'éco-construction et de la construction bois.

Situation actuelle :

Ingénieur honoraire, conseiller et formateur indépendant.
Spécialiste dans l'utilisation des éco-matériaux en acoustique de la construction et construction bois.

Expérience :

Collaboration suivie avec architectes et maîtres d'œuvre sur des projets en éco-construction et construction bois : habitat, tertiaire, ERP depuis 2007.
Pratique de la formation dans les techniques du son.
Pratique de la formation dans le domaine de l'acoustique de l'éco-construction.

Compétences :

Electro-acoustique, études et préconisations de systèmes de diffusion sonore.
Outils de modélisation acoustique, collaboration au développement des outils, implémentation base de données matériaux (Marshall Day Acoustics).
Projet de recherche « A pas de velours », étude comparée de solutions acoustiques en séparation d'étage.
Membre du CIDB - Centre d'information et de documentation sur le bruit.

Formation réalisée en partenariat avec :



Fibois AuRA répond aux critères



Avec le soutien des fonds mutualisés dédiés au plan de formation des entreprises de moins de 50 salariés :



Les actions de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes sont soutenues par :



Fibois AuRA est membre de :



L'isolation phonique en construction bois

Vendredi 22 février 2019

Les Grands Ateliers ou locaux de Fibois 42
Villefontaine (38) ou St Etienne (42)

Pré-requis: avoir de bonnes connaissances dans le secteur du bâtiment.

Objectifs

- Evaluer l'importance des besoins sociétaux en matière de confort acoustique.
- Comprendre les grands principes de l'isolation phonique.
- Connaître les particularités des bâtiments bois en acoustique.
- Connaître les bases de la réglementation acoustique.
- Connaître les éco-matériaux et leurs atouts en isolation phonique.
- Etre capable d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions à partir de modèles simples en neuf ou rénovation.
- Réussir le lien entre l'homme de l'art (l'acousticien) et l'ouvrier sur le chantier.

Programme : 1 journée (7 heures)

- **Les particularités de la construction bois en acoustique.**
- **Quelques notions fondamentales.**
 - Bruits aériens et bruits solidiens.
 - Correction acoustique et isolation phonique.
 - Les valeurs des sons : fréquence, intensité.
- **Etendue et pertinence de la réglementation acoustique pour le neuf ou pour la rénovation.**
- **Les matériaux isolants : mesures et indices de performance.**
- **Les écomatériaux d'isolation, les familles de matériaux, leur emploi en isolation phonique.**
- **La mise en œuvre des matériaux, principes et précautions.**
- **Quelques principes de l'isolation phonique :**
 - Système masse, ressort, masse.
 - Loi de masse.
 - Désolidarisation des surfaces.
- **L'isolation phonique de l'enveloppe des bâtiments bois.**
 - Les ouvertures : fenêtres et baies, portes.
 - Toitures sur combles aménagés, sur combles perdus.
 - Murs bois simple ou double enveloppe.
- **L'isolation phonique intérieure en construction bois.**
 - Séparations d'étages, planchers et plafonds, en filière sèche et filière humide.
 - Cloisons simples, séparatifs d'appartement.
 - Jonctions entre éléments constructifs.

L'isolation phonique en construction bois

Vendredi 22 février 2019
Les Grands Ateliers ou locaux de Fibois 42
Villefontaine (38) ou St Etienne (42)

Suivi et évaluation

Le formateur contrôlera l'acquisition des connaissances des stagiaires par des questions orales ou écrites tout au long de la session de formation.

L'organisateur de la formation évaluera la qualité de la formation par une fiche d'évaluation complétée par chaque stagiaire au terme de la session de formation.

Public visé : architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (techniciens et ingénieurs), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

Durée : 1 journée (7 heures)

Prix :

320 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, Auvergne Archiform' ou interprofessions territoriales Rhône-Alpes.

420 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents.

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA. Le chèque sera débité au plus tôt 1 mois après la formation.

Une réduction de 10 % sera appliquée aux stagiaires souhaitant suivre les deux sessions « L'isolation phonique en construction bois » et « Construction acoustique écologique ».

Rappel

Le nombre de stagiaires est limité à 12.

L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge de l'OPCA.

Une attestation de présence et une facture seront envoyées au terme de la formation.

Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033** déposé auprès de la DIRECCTE AuRA.

La déclaration Datadock est validée.

Les conditions sont donc remplies pour une prise en charge par votre OPCA ou par le Pôle Emploi si vous êtes demandeur d'emploi ou tout autres organismes collecteurs.

Plus de renseignements

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79

Florence Malhière/Neige : contact.clermont@fibois-aura.org

Jean-Pierre Mathé : jp.mathe@fibois-aura.org

Moyens pédagogiques et techniques

Séance de formation en salle.

Etude de cas concrets.

Documents ressources en format papier + présentation Powerpoint remis aux stagiaires.

L'isolation phonique en construction bois

Vendredi 22 février 2019
Les Grands Ateliers ou locaux de Fibois 42
Villefontaine (38) ou St Etienne (42)

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION

L'isolation phonique en construction bois

Vendredi 22 février 2019

(Villefontaine 38 ou St Etienne 42)

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom du (ou des) stagiaires:

Prénom du (ou des) stagiaire(s):

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

participera à la formation le 22 février 2019

320 € TTC par stagiaire si adhérent (voir page 2)

Nombre de participants :

420 € TTC par stagiaire si non adhérent (voir page 2)

Montant : € (- 10 % si inscription au module « Correction acoustique écologique »)

Niveau d'instruction (scolarité)

Niveau VI (en fin de scolarité avant la 3ème)

Niveau V bis (fin de scolarité avant le lycée ou avant la terminale)

Niveau V (fin de scolarité avant la terminale ou en terminale)

Niveau IV (fin de scolarité en terminale ou juste après BAC)

Niveau III (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 2)

Niveau II (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 4)

Niveau I (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 5)

Statut de l'entreprise

TPE (moins de 10 salariés)

PME de 10 à 49 salariés

PME de 50 à 250 salariés

Plus de 50 salariés

Catégorie socio-professionnelle du dernier poste occupé

Ouvrier - compagnon

Employé

Profession intermédiaire (agent de maîtrise)

Cadre et profession intellectuelle supérieure

Artisan - Commerçant - Chef d'entreprise

Agriculteur exploitant

Objectifs visés par la formation

Sans objet - premier accès à l'emploi

Développement / Elargissement des compétences

Adaptation des compétences

Reconversion vers un autre métier

Evolution des méthodes de travail

A retourner par courrier avec le règlement à

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes
10 Allée des Eaux et Forêts
63370 LEMPDES

Date / Cachet / Signature